
CABINET

Arrêté n° 5535 /MEF/CAB

Portant nomination du chef de département administration, finances et matériel du
Programme National des Filets Sociaux.

Le Ministre de l'économie et des finances,

Vu la Constitution ;

Vu décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 2018-350 du 10 septembre 2018 portant délégation de pouvoirs de nomination aux ministres à certains emplois et fonctions ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1880 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du ministre de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2022-1859 du 12 octobre 2022 portant création, attributions et organisation du Programme National des Filets Sociaux.

ARRETE :

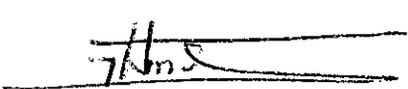
Article 1^{er} : Monsieur **MBON GANTSIO Davy Vianney**, Administrateur en chef de 8^{ème} échelon, indice 1570 des cadres de la catégorie I, échelle 1 des services administratifs et financiers -SAF, est nommé chef de département administration, finances et matériel du Programme National des Filets Sociaux ;

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié au journal officiel et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 8 mai 2023

Le Ministre,


Jean-Baptiste ONDAYE